



**ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER**  
*Préservons nos rivières et notre territoire*

Commune de Mouroux  
Mairie Pl. de la Mairie  
77120 MOUROUX  
Le 13/02/2025

**Objet : Travaux préparatoires pour la réalisation du projet d'atténuation des inondations et de restauration hydromorphologique et écologique du Grand Morin au droit du clapet de Mouroux**

Référence : 2025-13

Affaire suivie par : Emmy FICKINGER

Poste : Animatrice milieu aquatique

Coordonnées : [e.fickinger@smage2morin.fr](mailto:e.fickinger@smage2morin.fr)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'opération d'atténuation des inondations et de restauration hydromorphologique et écologique du Grand Morin au droit de l'ouvrage du Marais à Jouy-sur-Morin, portée par le SMAGE des 2 Morin, sur le Grand Morin, vous avez récemment signé une convention pour la réalisation d'interventions sur vos berges.

Conformément à cette convention, des travaux préparatoires et forestiers doivent être effectués en premier lieu, afin de faciliter l'accès aux berges et aux terrains concernés par les bras de dérivation, pour l'entreprise en charge des travaux. Ces interventions auront lieu entre mi-février et mi-mars.

L'entreprise Teridéal interviendra pour marquer certains arbres en vue de leur abattage. Vous serez préalablement informé de la visite de l'entreprise par cette dernière. Dans un premier temps, les travaux forestiers se concentreront sur les zones des deux bras de dérivation (cf. convention). Le reste des travaux forestiers sera traité après la mise hors d'eau, lors des gros-œuvres, prévue fin juin.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche.

Cordialement,

Le Président du SMAGE des 2 Morin  
Philippe DE VESTELE

